

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

179401

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12657

Société : RAI

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZAHARI AD NANE

Date de naissance :

30/11/1989

Adresse :

Apt 17, 2. Oqd's 111, Prestige, Hay Roud, Rabat

Tél. : 066742855

Total des frais engagés : 700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ISSAM SLOUAKILI
Spécialiste en traumatologie-Orthopédie
N°54, Ang. Av. Oqba et Rue Ain Asserdoun
App. 8, Agdal - Rabat
Téléphone : 052378726

Date de consultation :

26/03/2013

Nom et prénom du malade :

Zahari Adnane

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

rétraction de l'ischios

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature attestant le Paiement
20/03/23	5	x 1	300,00	INP : 101145 Docteur 1553 SAM Spécialiste en traumatologie N°SA Ang. Av. Oqbaa et Rue Aïn Asserdou Appt. 3, Agdal - Rabat Tél: 05 37 77 07 26

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

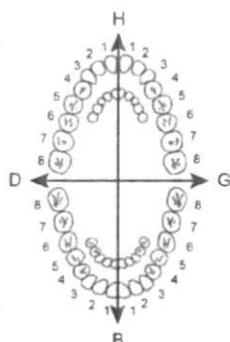
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur 1553 SAM EN TRAUMATOLOGIE Spécialiste en traumatologie - Ordination Ang. Av. Oqbaa et Rue Aïn Asserdou Appt. 3, Agdal - Rabat Tél: 05 37 77 07 26	20/03/23	(enca)	100,00
		Laboratoire	
		(enca)	
		Laboratoire	

AUXILIAIRES MEDICAUX

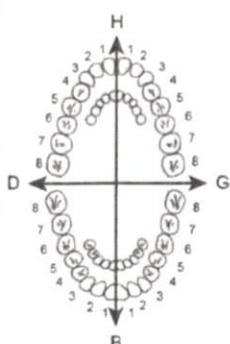
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- ❖ Chirurgie Prothétique
- ❖ Chirurgie Arthroscopique
- ❖ Chirurgie de la Main
- ❖ Chirurgie du Pied et de la Cheville
- ❖ Traumatologie de Sport
- ❖ Microchirurgie



- ❖ جراحة تبديل المفاصل
- ❖ جراحة بالمنظار
- ❖ جراحة اليد
- ❖ جراحة الكاحل والقدم
- ❖ الطب الرياضي
- ❖ الجراحة المجهرية

Dr .Elouakili Issam
Chirurgie Traumato-Orthopédique

الدكتور الوكيلي عصام
إختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

Ex-assistant hôpitalo-universitaire à la faculté de médecine de fort de france

معيد سابق بكلية الطب فورت دو فرنسا

Ex Chirurgien des hôpitaux de paris

جراح سابق بمستشفيات باريس

20/09/2023

MR ZAHARI ADNANE

compte rendu radiologique

- Absence de solution de continuité
- Absence d'image osseuse anormale
- Absence de calcification

conclusion:

radiographie normale

Docteur ISSAM ELOUAKILI
Spécialiste en Traumatologie-Orthopédie
N°54, Ang. Av. Oqba et Rue Ain Asserdoun
Appt.8, Agdal- Rabat
Tel : 05 37 77 07 26

النقطة الفاصلة بين شارع عقبة و زنقة عين أسد دون شقة رقم 8 أكادال الرباط
54 Angle Avenue Oqba et Rue Ain Asserdoun, apt 8 -Agdal Rabat.

- ❖ Chirurgie Prothétique
- ❖ Chirurgie Arthroscopique
- ❖ Chirurgie de la Main
- ❖ Chirurgie du Pied et de la Cheville
- ❖ Traumatologie de Sport
- ❖ Microchirurgie



- ❖ جراحة تبديل المفاصل
- ❖ جراحة بالمنظار
- ❖ جراحة اليد
- ❖ جراحة الكاحل والقدم
- ❖ الطب الرياضي
- ❖ الجراحة المجهريّة

Dr .Elouakili Issam

Chirurgie Traumato-Orthopédique

الدكتور الوكيلي عصام

إختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

Ex-assistant hôspitalo-universitaire à la faculté de médecine de fort de france

معيد سابق بكلية الطب فورت دو فرنسا

Ex Chirurgien des hôpitaux de paris

جراح سابق بمستشفيات باريس

Le 20/09/2023

NOM :ZAHARI

PRENOM :ADNANE

Note d'honoraire

RADIO

400 DH

Genou+LOMBAIRE+CERVICAL (F/P)

TOTAL DE LA FACTURE

400DH

Dr. Elouakili Issam
Spécialiste en traumatologie -Orthopédie
N°54, Ang. Av. Oqba et Rue Ain Asserdoun
Appt. 8, Agdal - Rabat
Tél: 05 37 77 07 76

النقطة الفاصلة بين شارع عقبة و زنقة عين أسردون شقة رقم 8 أكدال الرباط
54 Angle Avenue Oqba et Rue Ain Asserdoune, apt 8 -Agdal Rabat.